

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

3 avril 2025

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Tarifs municipaux
Conservatoire à
Rayonnement
Départemental**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 4 avril 2025
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Préfecture
le 3 avril 2025
et qu'il est donc exécutoire.

Le 4 avril 2025

Pour le Maire,
Par délégué,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt cinq, le 3 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 27 mars deux mille vingt cinq, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur LEVEL, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame TEA, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur THOMAS, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur MORLET, Madame CASTIGLIEGO, Madame FRABOULET, Monsieur GREVET, Monsieur LE GARSMEUR

Avaient donné procuration :

Monsieur JOLY à Madame TEA
Monsieur PETROVIC à Madame HABERT-DUPUIS
Madame NASRI à Madame PEYRESAUBES
Monsieur de BEAULAINCOURT à Monsieur SOLIGNAC
Monsieur ROUXEL à Monsieur LE GARSMEUR

Secrétaire de séance :

Madame SLEMPKES

N° DE DOSSIER : 25 B 21

OBJET : TARIFS MUNICIPAUX – CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT
DEPARTEMENTAL (CRD)

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Chaque année, le Conseil Municipal adopte les tarifs municipaux pour l'année à venir en intégrant les évolutions tarifaires, en plus ou en moins, liées aux services facturés.

Aussi, il convient de fixer les tarifs municipaux applicables pour l'année scolaire 2025-2026 concernant :

- ✓ Tarifs du Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD)

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les tarifs tels qu'annexés à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les tarifs municipaux applicables pour l'année scolaire 2025-2026 relatifs au Conservatoire à Rayonnement Départemental tels qu'annexés à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

TAUX D'EFFORT GLOBAL DE LA VILLE - 75 %

OBJET	PRESTATIONS	CALCUL	TARIFS 2024 - 2025	TARIFS 2025- 2026	OBSERVATIONS	
Section Musique	Il existe deux formules :					
	1- Un cursus complet, diplômant ou non, autour d'une discipline dominante : les tarifs de ces cursus sont gradués suivant le temps de cours individuel dans la dominante (30', 45' ou 1h) (vocale ou instrumentale) à laquelle s'ajoutent un cours de formation ou de culture ou d'écriture musicale et une pratique collective. Cette formule s'applique également à un parcours personnalisé validé par la direction comprenant : un cours individuel vocal ou instrumental, une pratique collective et un cours complémentaire de connaissance de la musique (FM, culture, MAO...).					
	2- Un cursus par discipline unique, limité à certaines disciplines (avec accès à l'orchestre ou un ensemble vocal)					
	Frais de dossier :			39,00 €	39,00 €	
	1 - CURSUS COMPLET INSTRUMENTAL OU VOCAL (FORFAIT)					
	Eveil : 4 et 5 ans					
	QF de 0 à 699		0,01429x QF +157		157,00 € à 166,99€	
	QF de 700 à 819		0,0915x QF +103		167,00€ à 177,99€	
	QF de 820 à 1219		0,05248x QF +135		178,00€ à 198,99€	
	QF de 1 220 à 2 119		0,01222x QF +184,1		199,00€ à 209,99€	
QF de 2 120 à 2 999		0,017x QF +174		210,00€ à 224,99€		
QF sup. 3000				225,00 €		
Extra-muros				450,00 €		
Initiation Formation Musicale (FM)						
QF de 0 à 699		0,01642x QF +174,5		174,50€ à 185,99€		
QF de 700 à 819		0,09568x QF +119,1		186,00€ à 197,49€		
QF de 820 à 1219		0,05878x QF +149,3		197,50€ à 220,99€		
QF de 1 220 à 2 119		0,0133x QF +204,8		221,00€ à 232,99€		
QF de 2 120 à 2 999		0,0193x QF +192,1		233,00€ à 249,99€		
QF sup. 3000				250,00 €		
Extra-muros				475,00 €		
Chant ou instrument : 1er cycle						
-> cours individuel obligatoire						
-> formation musicale obligatoire						
-> pratique collective obligatoire						
QF de 0 à 699		0,0343x QF +354	354,00 € à 377,99 €	354,00€ à 377,99€		
QF de 700 à 819		0,18433x QF +249	378,00 € à 401,63 €	378,00€ à 399,99€		
QF de 820 à 1219		0,12505x QF +297,5	401,64 € à 448,99 €	400,00€ à 449,99€		
QF de 1 220 à 2 119		0,02493x QF +419,6	449,00 € à 472,99 €	450,00€ à 472,49€		
QF de 2 120 à 2 999		0,0312x QF +406,4	473,00 € à 499,99 €	472,50€ à 499,99€		
QF sup. 3000			500,00 €	500,00 €		
Extra-muros			1 113,00 €	1 115,00 €		

TAUX D'EFFORT GLOBAL DE LA VILLE - 75 %

OBJET	PRESTATIONS	CALCUL	TARIFS 2024 - 2025	TARIFS 2025- 2026	OBSERVATIONS
Section Musique (Suite)	Chant ou instrument : 2ème cycle (BEM)				
	-> cours individuel obligatoire				
	-> formation musicale obligatoire				
	-> pratique collective obligatoire				
	QF de 0 à 699	0,03715x QF +389	354,00 € à 377,99 €	389,00€ à 414,99€	
	QF de 700 à 819	0,2218x QF +259,8	378,00 € à 401,63 €	415,00€ à 441,49€	
	QF de 820 à 1219	0,13385x QF +331,8	401,64 € à 448,99 €	441,50€ à 494,99€	
	QF de 1 220 à 2 119	0,02779x QF +461,1	449,00 € à 472,99 €	495,00€ à 519,99€	
	QF de 2 120 à 2 999	0,03410x QF +447,7	473,00 € à 499,99 €	520,00€ à 549,99€	
	QF sup. 3000		500,00 €	550,00 €	
	Extra-muros		1 113,00 €	1 160,00 €	
	Chant ou instrument : 3ème cycle amateur (CEM)				
	-> Cours individuel obligatoire				
	-> Formation musicale obligatoire				
	-> Pratique collective obligatoire				
	QF de 0 à 699	0,04148x QF +429	401,00 € à 427,99 €	429,00€ à 457,99€	
	QF de 700 à 819	0,24147x QF +289	428,00 € à 454,99 €	458,00€ à 486,79€	
	QF de 820 à 1219	0,14185x QF +370,5	455,00 € à 507,99 €	486,80€ à 543,49€	
	QF de 1 220 à 2 119	0,03274x QF +503,6	508,00 € à 535,49 €	543,50€ à 572,99€	
	QF de 2 120 à 2 999	0,03059x QF +508,2	535,50 € à 559,99 €	573,00€ à 599,99€	
	QF sup. 3000		560,00 €	600,00 €	
	Extra-muros		1 155,00 €	1 205,00 €	
	Chant ou instrument, 3ème cycle spécialisé (DEM)				
	-> UE* : Cours individuel obligatoire				
	-> UE : formation musicale obligatoire				
	-> UE : option obligatoire complémentaire				
	-> UE : pratique collective obligatoire				
*Unité d'Enseignement					
QF de 0 à 699	0,0436x QF +469,5	441,00 € à 469,99 €	469,50€ à 499,99€		
QF de 700 à 819	0,26834x QF +312,2	470,00 € à 499,39 €	500,00€ à 531,99€		
QF de 820 à 1219	0,15773x QF +402,7	499,40 € à 558,49 €	532,00€ à 594,99€		
QF de 1 220 à 2 119	0,035x QF +552,3	558,50 € à 587,99 €	595,00€ à 626,49€		
QF de 2 120 à 2 999	0,02667x QF +570	588,00 € à 609,99 €	626,50€ à 649,99€		
QF sup. 3000		610,00 €	650,00 €		
Extra-muros		1 213,00 €	1 250,00 €		

TAUX D'EFFORT GLOBAL DE LA VILLE - 75 %

OBJET	PRESTATIONS	CALCUL	TARIFS 2024 - 2025	TARIFS 2025- 2026	OBSERVATIONS
Section Musique (Suite)	CURSUS CHAM : Forfait d'enseignement complémentaire obligatoire du CRD hors du temps scolaire réglementaire gratuit				
	QF de 0 à 699	0,01427x QF +142	224,00 € à 238,99 €	142,00€ à 151,99€	
	QF de 700 à 819	0,07907x QF +96,7	239,00 € à 253,99 €	152,00€ à 161,49€	
	QF de 820 à 1219	0,04747x QF +122,6	254,00 € à 284,99 €	161,50€ à 180,49€	
	QF de 1 220 à 2 119	0,0105x QF +167,7	285,00 € à 299,99 €	180,50€ à 189,99€	
	QF de 2 120 à 2 999	0,01133x QF +166	300,00 € à 314,99 €	190,00€ à 199,99€	
	QF sup. 3000		315,00 €	200,00 €	
	Extra-muros		315,00 €	200,00 €	
	Discipline supplémentaire instrumentale ou vocale (2ème dominante, pour tout élève préalablement inscrit à partir du 2ème cycle instrumental)				
	QF de 0 à 699	0,02x QF +212,5	212,50 € à 226,49 €	212,50€ à 226,49€	
	QF de 700 à 819	0,12171x QF +141,3	226,50 € à 240,69 €	226,50€ à 240,99€	
	QF de 820 à 1219	0,07005x QF +183,6	240,70 € à 269,14 €	241,00€ à 268,99€	
	QF de 1 220 à 2 119	0,01607x QF +249,4	269,15 € à 283,49 €	269,00€ à 283,49€	
	QF de 2 120 à 2 999	0,0187x QF +243,9	283,50 € à 299,99 €	283,50€ à 299,99€	
	QF sup. 3000		300,00 €	300,00 €	
	Extra-muros		672,00 €	300,00 €	
	Formation musicale, culture musicale, écriture musicale, analyse musicale, création sonore, musique de chambre, atelier de technique vocale, ensemble vocal, atelier jazz, orchestres, big band, ensembles instrumentaux ou vocaux ouverts aux amateurs				
	QF de 0 à 699	0,01642x QF +174,5	157,50 € à 167,49 €	174,50€ à 185,99€	
	QF de 700 à 819	0,09568x QF +119,1	167,50 € à 177,99 €	186,00€ à 197,49€	
	QF de 820 à 1219	0,05878x QF +149,3	178,00 € à 198,99 €	197,50€ à 220,99€	
	QF de 1 220 à 2 119	0,0133x QF +204,8	199,00 € à 209,99 €	221,00€ à 232,99€	
	QF de 2 120 à 2 999	0,0193x QF +192,1	210,00 € à 229,99 €	233,00€ à 249,99€	
	QF sup. 3000		230,00 €	250,00 €	
	Extra-muros		483,00 €	490,00 €	
	Chant ou Instrument (cours individuel) : Réservé aux publics suivants : - Les adultes en activité (emploi ou études) dès 18 ans (sous réserve de place disponible dans la discipline demandée)				
	QF de 0 à 699	0,0307x QF +316,5	142,00 € à 151,99 €	316,50€ à 337,99€	
	QF de 700 à 819	0,1802x QF +211,9	152,00 € à 161,49 €	338,00€ à 359,49€	
	QF de 820 à 1219	0,10628x QF +272,4	161,50 € à 180,49 €	359,50€ à 401,99€	
	QF de 1 220 à 2 119	0,02443x QF +372,2	180,50 € à 189,99 €	402,00€ à 423,99€	
	QF de 2 120 à 2 999	0,0295x QF +361,5	190 € à 199,99 €	424,00€ à 449,99€	
QF sup. 3000		200,00 €	450,00 €		
Extra-muros		200,00 €	900,00 €		

TAUX D'EFFORT GLOBAL DE LA VILLE - 75 %

OBJET	PRESTATIONS	CALCUL	TARIFS 2024 - 2025	TARIFS 2025- 2026	OBSERVATIONS
Section Art Dramatique	Cycle d'initiation (à partir de la 6ème)				
	QF de 0 à 699	0,02216x QF +231	157,50 € à 167,49 €	231,00€ à 246,49€	
	QF de 700 à 819	0,13x QF +155,5	167,50 € à 177,99 €	246,50€ à 261,99€	
	QF de 820 à 1219	0,08003x QF +196,4	178,00 € à 198,99 €	262,00€ à 293,99€	
	QF de 1 220 à 2 119	0,01721x QF +273	199,00 € à 209,99 €	294,00€ à 309,49€	
	QF de 2 120 à 2 999	0,0176x QF +272,2	210,00 € à 224,99 €	309,50€ à 324,99€	
	QF sup. 3000		225,00 €	325,00 €	
	Extra-muros		483,00 €	525,00 €	
	1er Cycle				
	QF de 0 à 699	0,0343x QF +354	306,00 € à 326,99 €	354,00€ à 377,99€	
	QF de 700 à 819	0,18433x QF +249	327,00 € à 347,49 €	378,00€ à 399,99€	
	QF de 820 à 1219	0,12505x QF +297,5	347,50 € à 388,59 €	400,00€ à 449,99€	
	QF de 1 220 à 2 119	0,02493x QF +419,6	388,60 € à 409,49 €	450,00€ à 472,49€	
	QF de 2 120 à 2 999	0,0312x QF +406,4	409,50 € à 434,99 €	472,50€ à 499,99€	
	QF sup. 3000		435,00 €	500,00 €	
	Extra-muros		987,00 €	1 115,00 €	
	2e Cycle (BET)				
	QF de 0 à 699	0,03715x QF +389	306,00 € à 326,99 €	389,00€ à 414,99€	
	QF de 700 à 819	0,2218x QF +259,8	327,00 € à 347,49 €	415,00€ à 441,49€	
	QF de 820 à 1219	0,13385x QF +331,8	347,50 € à 388,59 €	441,50€ à 494,99€	
	QF de 1 220 à 2 119	0,02779x QF +461,1	388,60 € à 409,49 €	495,00€ à 519,99€	
	QF de 2 120 à 2 999	0,03410x QF +447,7	409,50 € à 434,99 €	520,00€ à 549,99€	
	QF sup. 3000		435,00 €	550,00 €	
	Extra-muros		987,00 €	1 160,00 €	
	3è Cycle amateur (CET)				
	QF de 0 à 699	0,04148x QF +429	354,00 € à 377,79 €	429,00€ à 457,99€	
	QF de 700 à 819	0,24147x QF +289	377,80 € à 401,49 €	458,00€ à 486,79€	
	QF de 820 à 1219	0,14185x QF +370,5	401,50 € à 448,89 €	486,80€ à 543,49€	
	QF de 1 220 à 2 119	0,03274x QF +503,6	448,90 € à 472,99 €	543,50€ à 572,99€	
	QF de 2 120 à 2 999	0,03059x QF +508,2	473,00 € à 501,99 €	573,00€ à 599,99€	
	QF sup. 3000		502,00 €	600,00 €	
	Extra-muros		600,00 €	1 205,00 €	

TAUX D'EFFORT GLOBAL DE LA VILLE - 75 %

OBJET	PRESTATIONS	CALCUL	TARIFS 2024 - 2025	TARIFS 2025- 2026	OBSERVATIONS
Section Art Dramatique (suite)	3è Cycle spécialisé (DET)				
	QF de 0 à 699	0,0436x QF +469,5	354,00 € à 377,79 €	469,50€ à 499,99€	
	QF de 700 à 819	0,26834x QF +312,2	377,80 € à 401,49 €	500,00€ à 531,99€	
	QF de 820 à 1219	0,15773x QF +402,7	401,50 € à 448,89 €	532,00€ à 594,99€	
	QF de 1 220 à 2 119	0,035x QF +552,3	448,90 € à 472,99 €	595,00€ à 626,49€	
	QF de 2 120 à 2 999	0,02667x QF +570	473,00 € à 501,99 €	626,50€ à 649,99€	
	QF sup. 3000		502,00 €	650,00 €	
	Extra-muros		600,00 €	1 250,00 €	
	Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES, en partenariat avec le CRR de Versailles Grand Parc)				
	QF de 0 à 699	0,0472x QF +511	437,00 € à 465,99 €	511,00€ à 543,99€	
	QF de 700 à 819	0,2848x QF +344,7	466,00 € à 495,24 €	544,00€ à 577,99€	
	QF de 820 à 1219	0,1702x QF +438,5	495,25 € à 553,69 €	578,00€ à 645,99€	
	QF de 1 220 à 2 119	0,03945x QF +597,9	553,70 € à 582,99 €	646,00€ à 681,49€	
	QF de 2 120 à 2 999	0,021x QF +637	583,00 € à 599,99 €	681,50€ à 699,99€	
	QF sup. 3000		600,00 €	700,00 €	
	Extra-muros		600,00 €	700,00 €	
	Horaires aménagés (CHAT)				
	1 cours hebdomadaire (initiation)				
	QF de 0 à 699	0,01427x QF +142	64,00 € à 67,99 €	142,00€ à 151,99€	
	QF de 700 à 819	0,07907x QF +96,7	68,00 € à 72,24 €	152,00€ à 161,49€	
	QF de 820 à 1219	0,04747x QF +122,6	72,25 € à 80,74 €	161,50€ à 180,49€	
	QF de 1 220 à 2 119	0,0105x QF +167,7	80,75 € à 84,99 €	180,50€ à 189,99€	
	QF de 2 120 à 2 999	0,01133x QF +166	85,00 € à 89,99 €	190,00€ à 199,99€	
QF sup. 3000		90,00 €	200,00 €		
Extra-muros		90,00 €	200,00 €		

TAUX D'EFFORT GLOBAL DE LA VILLE - 75 %

OBJET	PRESTATIONS	CALCUL	TARIFS 2024 - 2025	TARIFS 2025- 2026	OBSERVATIONS
Section Danse classique ou contemporaine	Eveil (5 ans/grande section de maternelle)				
	QF de 0 à 699	0,01429x QF +157	157,50 € à 167,49 €	157,00 € à 166,99€	
	QF de 700 à 819	0,0915x QF +103	167,50 € à 177,99 €	167,00€ à 177,99€	
	QF de 820 à 1219	0,05248x QF +135	178,00 € à 198,99 €	178,00€ à 198,99€	
	QF de 1 220 à 2 119	0,01222x QF +184,1	199,00 € à 209,99 €	199,00€ à 209,99€	
	QF de 2 120 à 2 999	0,017x QF +174	210,00 € à 224,99 €	210,00€ à 224,99€	
	QF sup. 3000		225,00 €	225,00 €	
	Extra-muros		441,00 €	450,00 €	
	Initiation (6 à 8 ans)				
	QF de 0 à 699	0,02216x QF +239	232,00 € à 246,99 €	231,00€ à 246,49€	
	QF de 700 à 819	0,1327x QF +161,7	247,00 € à 262,49 €	246,50€ à 261,99€	
	QF de 820 à 1219	0,081x QF +204	262,50 € à 293,99 €	262,00€ à 293,99€	
	QF de 1 220 à 2 119	0,01828x QF +280,5	294,00 € à 309,99 €	294,00€ à 309,49€	
	QF de 2 120 à 2 999	0,01782x QF +281,5	310,00 € à 324,99 €	309,50€ à 324,99€	
	QF sup. 3000		325,00 €	325,00 €	
	Extra-muros		525,00 €	525,00 €	
	Cycle1, 1^{ère} et 2e années (2 cours)				
	QF de 0 à 699	0,0343x QF +354	464,00 € à 494,99 €	354,00€ à 377,99€	
	QF de 700 à 819	0,18433x QF +249	495,00 € à 526,24 €	378,00€ à 399,99€	
	QF de 820 à 1219	0,12505x QF +297,5	526,25 € à 588,49 €	400,00€ à 449,99€	
	QF de 1 220 à 2 119	0,02493x QF +419,6	588,50 € à 619,99 €	450,00€ à 472,49€	
	QF de 2 120 à 2 999	0,0312x QF +406,4	620,00 € à 659,99 €	472,50€ à 499,99€	
	QF sup. 3000		660,00 €	500,00 €	
	Extra-muros		945,00 €	1 115,00 €	
	Cycle 1, 3^{ème} et 4^{ème} années (3 cours obligatoirement dans les 2 disciplines)				
	QF de 0 à 699	0,03715x QF +389	496,00 € à 527,99 €	389,00€ à 414,99€	
	QF de 700 à 819	0,2218x QF +259,8	528,00 € à 560,99 €	415,00€ à 441,49€	
	QF de 820 à 1219	0,13385x QF +331,8	561,00 € à 626,99 €	441,50€ à 494,99€	
	QF de 1 220 à 2 119	0,02779x QF +461,1	627,00 € à 661,49 €	495,00€ à 519,99€	
	QF de 2 120 à 2 999	0,03410x QF +447,7	661,50 € à 679,99 €	520,00€ à 549,99€	
QF sup. 3000		680,00 €	550,00 €		
Extra-muros		1 071,00 €	1 160,00 €		

TAUX D'EFFORT GLOBAL DE LA VILLE - 75 %

OBJET	PRESTATIONS	CALCUL	TARIFS 2024 - 2025	TARIFS 2025- 2026	OBSERVATIONS
Section Danse classique ou contemporaine (suite)	Cycle 2 et 3 (3 cours obligatoirement dans les 2 disciplines)				
	QF de 0 à 699	0,04148x QF +429	551,00 € à 587,99 €	429,00€ à 457,99€	
	QF de 700 à 819	0,24147x QF +289	588,00 € à 624,74 €	458,00€ à 486,79€	
	QF de 820 à 1219	0,14185x QF +370,5	624,75 € à 698,19 €	486,80€ à 543,49€	
	QF de 1 220 à 2 119	0,03274x QF +503,6	698,20 € à 734,99 €	543,50€ à 572,99€	
	QF de 2 120 à 2 999	0,03059x QF +508,2	735,00 € à 769,99 €	573,00€ à 599,99€	
	QF sup. 3000		770,00 €	600,00 €	
	Extra-muros		1 176,00 €	1 205,00 €	
	CURSUS CHAD (4 cours obligatoires dans les 2 disciplines dont une dominante). Forfait d'enseignement complémentaire obligatoire du CRD hors du temps scolaire réglementaire gratuit				
	Horaires aménagés				
	QF de 0 à 699	0,01427x QF +142	224,50 € à 238,99 €	142,00€ à 151,99€	
	QF de 700 à 819	0,07907x QF +96,7	239,00 € à 253,99 €	152,00€ à 161,49€	
	QF de 820 à 1219	0,04747x QF +122,6	254,00 € à 283,99 €	161,50€ à 180,49€	
	QF de 1 220 à 2 119	0,0105x QF +167,7	284,00 € à 298,99 €	180,50€ à 189,99€	
	QF de 2 120 à 2 999	0,01133x QF +166	299,00 € à 309,99 €	190,00€ à 199,99€	
QF sup. 3000		310,00 €	200,00 €		
Extra-muros		310,00 €	200,00 €		
Handidanse		100,00 €	100,00 €		
Location d'instrument par le CRD	- Un trimestre		68,00 €	70,00 €	
	- Un semestre		134,00 €	140,00 €	
	- Année scolaire (septembre à juin)		198,00 €	200,00 €	
<p align="center">Les frais de scolarité comprennent des frais de dossier qui doivent être réglés à la Régie centralisée après la réception du dossier de demande d'inscription ou de réinscription. Ces frais de dossier sont à multiplier, le cas échéant, par le nombre de spécialités demandées (musique, danse ou art dramatique) mais pas par discipline (p. ex. pas pour deux instruments). Non remboursables, ces frais de dossier resteront définitivement acquis à la Ville quel que soit le résultat de la demande d'admission. A ces frais de dossier s'ajoutent les tarifs spécifiques (droits de scolarité) variables selon les disciplines et les cursus choisis (se référer au tableau des tarifs ci-dessous).</p>					
<p align="center">Le paiement des droits de scolarité peut s'effectuer soit en totalité à réception de la facture, soit en six fois par prélèvement automatique (de novembre à avril - à demander lors de l'inscription), sauf pour les sommes inférieures à 200 € qui seront versées en une seule fois. Les droits de scolarité sont dus dès le premier cours.</p>					
<p align="center">Les frais de dossier demeurent acquis à la Ville quelle que soit l'issue de la demande d'inscription. Toute scolarité commencée est due en totalité dès la première semaine de cours. Pour les inscriptions prises <u>après le 1er janvier</u> de l'année scolaire en cours, les droits de scolarité seront calculés au <i>pro rata temporis</i>.</p>					